la comptabilité que la société versait à ses mobilisés, par un secours alloué aux épouses de prisonniers.

A cette occasion, le comité invite les familles qui n'ont pas encore communiqué au siège l'adresse de leur prisonnier, à le faire au plus tôt, et ce, dans leur intérêt.

UNION DE ROUBAIX-WATTRELOS

Nos actionnaires sont priés de déposer, dans nos bureaux de Wattrelos ou Roubaix, les tickets de bières et vins et spiritueux, de l'année 1940, en vue de la répartition des ristournes. 19609d

Des Roubaisiens, évacués en Charente, ont rendu de signalés services aux réfugiés

Nous relevons, dans notre confrère « La France de Bordeaux et du Sud-Ouest », un entrefilet fort élogieux à l'égard de deux de nos concitoyens, M. Henri Monnier, 235, rue de l'Alma, et Mme Dams, directrice de l'école maternelle de la rue Pierre-de-Roubaix.

M. Monnier était devenu le secrétaire-trésorier général du Service des réfugiés de la commune de Saint-Savinien (Charente-Inférieure) et Mme Dams était sa secrétaire.

— M. Monnier, dit notre confrère, arrivé à Saint-Savinien au moment de l'exode des réfugiés, a cherché tout de suite à rendre service à ses compagnons d'infortune.

» C'est ainsi qu'il a été chargé, à titre gratuit, du Service des réfugiés. Il s'est acquitté de sa lourde tâche avec un dévouement sans égal.

» Son abord agréable et son désir d'alléger leur sort ont été un puissant réconfort moral pour tous ceux dont il s'est occupé. Au moment où notre confrère, où il va retourner dans sa bonne ville de Roubaix, nous lui adressons, au nom de la municipalité et des réfugiés, nos sincères remerciements, et nous lui souhaitons un bon retour.

» Nous tenons aussi à signaler l'aide efficace apportée par Mme Dams, laquelle a également droit aux remerciements de tous ».

A notre tour nous félicitons nos deux concitoyens. Ajoutons que M. Henri Monnier est symphatiquement connu à Roubaix. Il est l'ancien vice-président d'honneur du Comité des fêtes des Cinq-Quartiers (gare, Notre-Dame, Fontenoy, Guinguette et Union).

Le ravitaillement

Le ravitaillement local mettra en vente, le mardi 7 janvier, les marchandises ci-après:

Chocolat: quatre tablettes par ration, prix 2 fr. 40 (ticket 15).

Pâtes alimentaires: 100 gr. par ration, prix 0 fr. 90 (ticket 16).

Savon noir: 100 gr. par ration, prix 1 fr. 10 (ticket 17).

Il est rappelé que la cassonnade et le candi, réservés aux enfants seront délivrés aux personnes ayant reçu chez elles un détaillant jusqu'au soir du lundi 6 janvier, les tickets orange enfant » n°s 13 et 14. Le 13 orange donnera droit à 750 gr. de cassonnade pour 6 fr. 50; le 14 orange donnera droit à 250 gr. de candi pour 2 fr. 50.

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit:

SECTEUR n° 1, au Foyer d'éducation ouvrière, 178, rue Jules-Guesde.

Le lundi 6 janvier, de 8 h. à 12 h. pour les rues Marcou, Marie-Buisine, Masséna, Molière; de 14 h. à 17 h. 30 pour les rues de Mons, Nabuchodonosor, Newton, d'Orchies, de la Planche-Trouée.

Le mardi 7 janvier, de 8 h. à 12 h. pour les rues Pierre-de-Roubaix (numéros 27 à 255 et numéros 52 à 276); Saint-Amand; de 14 h. à 17 h. 30 pour les rues du Pile, Saint-Quentin, Saint-Rédempteur, Sainte-Thérèse, 2 à 2 t.

Le mercredi 8 janvier, de 8 h. à 12 h., pour les rues Roche, Kellerman, Paul-Bert, de Leuze, Lafayette, Monge; de 14 h. à 17 h. 30 pour les boulevards de Belfort et de Colmar, rues du Progrès, Réaumur, Saint-Heuthère.

Le jeudi 9 janvier, de 8 h. à 12 h. pour les rues Soult, Thiers, de Valenciennes, Surcouf, Tortue; de 14 h. à 17 h. 30 pour la rue V.-Delannoy, Allée des Villas, rue Lannoy, quai du Sartel, rue du Bon Rasoir.

Le vendredi 10 janvier, de 8 h. à 12 h. pour les rues Condé, Kléber, Fénelon, Fléchier; de 14 h. à 17 h. 30 pour les rues Leverrier, Louis-Dupire.

SECTEUR n° 4, à la cantine scolaire rue Saint-Vincent-de-Paul.

Le lundi 6 janvier, de 8 h. à 12 h. pour les rues Lacroix et de la Longue Chemise; de 14 h. à 17 h. 30, pour les rues de Lunéville, de Marengo et Milton.

Le mardi 7 janvier, de 8 h. à 12 h. pour le boulevard de Metz; de 14 h. à 17 h. 30 pour la rue Meyerbeer et le quai de Metz.

Le mercredi 8 janvier, de 8 h. à 12 h. pour la place de la Nation, rues du Nouveau-Monde, Olivier-de-Serres, de l'Ommelet (numéros 89 à 207); de 14 h. à 17 h. 30, pour les rues de l'Commelet (numéros 86 à 208) et de la Paix.

Le jeudi 9 janvier, de 8 h. à 12 h., pour les rues Philippe-Lebon, Pierre-Dujardin, Plutarque, place du Progrès, rues de la Prospérité, des Récollets, Rollin, Rossini, Saint-Laurent; de 14 à 17 h. 30 pour les rues Saint-Antoine, Saint-Joseph, du Sentier, Sully, Ternaux.

Le vendredi 10 janvier, de 8 h. à 12 h. pour la rue Saint-Louis, boulevard de Strasbourg, rue Villars; de 14 h. à 17 h. 30 pour les rues de la Vigne et de Wagram.

Le samedi 11 janvier, de 8 h. à 12 h. pour les rues de Tourcoing (numéros 1 à 128 et 2 à 122), Turgot; de 14 h. à 17 h. 30 pour les rues Voltaire et des Sept-Ponts.

SECTEUR n° 6, la cantine scolaire, rue Saint-Vincent-de-Paul.

Le lundi 6 janvier, de 8 h. à 12 h., pour les rues des Fondeurs, Fulton, Port Fraser, rues Henri-Carette, de l'Hospice (numéros 29 à 37 et 26 à 32); de 14 h. à 17 h. 30 pour les rues de Toulouse, Vallon, Vaucanson, de Tourcoing (numéros 131 à 189 et 126 à 182), du Vieil-Abreuvoir.

Le mardi 7 janvier, de 8 h. à 12 h. pour les rues du Pontenoy et Isabeau-de-Roubaix; de 14 h. à 17 h. 30, rues de France, Jean-Bart et des Lignes.

Le mercredi 8 janvier, de 8 h. à 12 h. pour les rues de la Guinguette et Maréchaux; de 14 h. à 17 h. 30, pour les rues Jacquard (numéros 61 à 169 et 70 à 178), de la Lys.

Le jeudi 9 janvier, de 8 h. à 12 h., pour les rues de Menin, Wain, rue et place Notre-Dame, rues Nationale (numéros 31 à 37 et 14 à 16), du Pays, Richard-Lenoir, de la Rondelle et Saint-Etienne; de 14 h. à 17 h. 30, rue Saint-Honoré, contour Saint-Martin, rues Saint-Maurice, Saint-Pierre, Saint-Vincent-de-Paul, Stéphenson.

Le prix du charbon est fixé à 30 fr. 60 les 100 kilos.

Un incendie dans une fabrique de caoutchouc rue de Constantine

Au début de la soirée de samedi, vers 19 h. 15, un incendie s'est déclaré aux établissements Pennel et Flipo, 143, rue de Constantine, fabrique de caoutchouc.

Ce feu prit naissance dans la salle de vulcanisation, dans une étuve où l'on traitait des feuilles de caoutchouc. Sans que l'on sache trop comment ni pourquoi, des flammes jaillirent et un véritable incendie se déclara.

Le personnel de l'établissement entreprit aussitôt la lutte contre le feu et, à l'aide d'extincteurs, en essaya d'enrayer l'incendie.

Il fallut pourtant demander l'aide des pompiers et ceux-ci, avec une pompe à main, eurent facilement raison du feu.

L'incendie ayant été rapidement circonscrit, le feu ne s'éloigna guère de l'étuve, où il avait pris naissance, les dégâts seront donc peu importants.

A propos du contrôle des prix

La mairie nous communique:

Au cours de leur tournée il est arrivé que des contrôleurs des prix ont été mal accueillis par des commerçants.

Rendons cette justice aux commerçants roubaisiens que cette attitude a été l'exception et qu'en général les commerçants se prêtent volontiers aux enquêtes des contrôleurs chargés d'une fonction d'intérêt public.

Il a été démontré, une fois de plus, que le commerçant honnête ne craignait pas le contrôle et était heureux d'apporter toutes les justifications de nature à prouver sa probité commerciale.

Nous rappelons que des sanctions très graves, allant d'un mois à trois ans de prison et de 16 fr. à 1.000 fr. d'amende, sont prévues contre ceux qui s'opposeraient aux fonctions des agents du service du contrôle des prix ou qui commettraient à leur égard des injures ou voies de fait.

Un renard à deux pattes opère rue de l'Ommelet

Mme Marguerite Van de Wiele, 35 ans, domiciliée, 1, rue de l'Ommelet, possède un magasin, situé un peu plus loin, 27, même rue.

Or, dimanche matin, Mme Van de Wiele est aperçue que l'on s'était introduit dans son magasin et qu'on avait enlevé dix poulettes et trois coqs, le tout valant, selon son estimation, une somme de 1.300 fr.

Ajoutons que, derrière ce magasin, se trouve un poulailler qui contient 27 poules. Le ou les « visiteurs » ne touchèrent pas à ce poulailler.

On n'a relevé aucune trace d'effraction. Une plainte a été déposée, et l'on enquête sur cette affaire.

Un jazz disparaît d'un café

Mme Marie Herminet, tenancière du café « Au Pavillon », 22, rue de Mouvaux, a déposé une plainte pour vol contre plusieurs inconnus.

Elle déclare que, vendredi soir, plusieurs individus, au nombre d'une dizaine, pénétrèrent dans son établissement, et consommèrent. Puis, à un certain moment, ils se rendirent dans la cour, en un groupe.

Quand ils revinrent, Mme Herminet constata que trois d'entre eux n'étaient plus là. Elle ne s'inquiéta pas et pensa que le trio manquant était sorti par une porte donnant accès à la cour du café, et servant d'entrée particulière. Les autres, pensa-t-elle, paieront les consommations.

C'est ce qui se passa, effectivement. Mais ce qu'elle ne savait pas, c'est que ce trio avait de bonnes raisons de ne pas réapparaître dans le café, car, en sortant discrètement par la porte particulière, les trois hommes avaient emporté avec eux un « jazz » qu'ils avaient « cueilli » en se rendant à la cour.

Cet appareil appartenait à M. Marcel Dewaele, 19 ans, 34, rue de la Rondelle. La police a ouvert une enquête pour retrouver les voleurs.

UNE MAUVAISE CHUTE. — Au cours de la soirée de samedi, M. Anatole Pagnier, 32 ans, domicilié 70, boulevard d'Armentières, a fait une chute alors qu'il passait rue de Blanchemaille, et il tomba de façon si malencontreuse qu'il se blessa assez sérieusement.

M. Pagnier fut secouru dans un café voisin, puis il a été reconduit à son domicile.

A QUI CE VÉLO ? — La direction de la Société « Anyvreuse », 4, rue du Maréchal-Foch, a déposé au commissariat central une bicyclette que quelqu'un avait abandonnée dans le hall de cette firme, il y a quatre jours.

Il s'agit d'un vélo d'homme. La machine est usagée dans en excellent état, et ne portait aucune plaque.

ŒUVRE DE SECOURS AUX PRISONNIERS DE GUERRE DU TEXTILE. — Les Syndicats ouvriers du textile de Roubaix « La Paix » et de Tourcoing (rue de Guisnes) informent les familles de leurs adhérents prisonniers de guerre qu'un troisième secours va leur être distribué.

Le paiement commencera le mardi 7 janvier, de 9 h. à 12 h., et se poursuivra pendant tout le mois.

Se munir du livret syndical de l'intéressé et d'une pièce attestant qu'il est prisonnier de guerre.

AUX ARTISANS ET ARTISANES. — Les prochaines permanences de l'Union des artisans de la Région du Nord (U.A.R.N.) auront lieu le lundi 6: à Roubaix, 13, rue du Pays, de 17 h. à 19 h.; à Tourcoing, 8, place de la République, de 15 h. à 16 h., pour tous renseignements concernant l'artisanat.

Actionnaires et Coopérateurs de la BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL, déposez avant le 31 janvier, dans les Bureaux de votre Société, les tickets de bière en bouteilles indispensables pour l'établissement éventuel des feuilles de ristournes:

A MONS-EN-BARŒUL ; à LILLE, 7, rue de l'Hôpital-Militaire ou 43, rue Saint-Gabriel ; à ROUBAIX, 16 bis, rue du Général-Sarrail.

CROIX

A LA MAIRIE

A l'occasion du Nouvel an, le personnel de la mairie a été reçu par l'administration municipale dans le bureau de M. le maire.

Celui-ci tint à remercier tous les employés des services communaux de l'excellente collaboration qu'ils avaient apportée au cours de l'année qui venait de disparaître et tout particulièrement depuis les événements de mai dernier. Les efforts de l'administration, conjugués avec ceux du personnel, avaient permis à la population de supporter plus facilement les multiples difficultés du moment.

M. Vandenas ajoute qu'il comptait sur la durée de la parfaite entente qui régnait entre l'administration actuelle et le personnel pour le plus grand bien de la population.

Parlant au nom de ses collègues, M. Carpentier, secrétaire général de la mairie, présente les vœux du personnel à M. le maire et à M. Priau, vice-président de la commission municipale. Après les avoir assurés de la bonne volonté de tous et de leur complet dévouement, il rappela les grosses difficultés qui s'étaient présentées au mois de mai et le dévouement dont avait fait preuve en ces heures tragiques M. Vandenas pour assurer le ravitaillement de la ville. Il tint à associer à cette œuvre difficile M. Priau qui, dès les premiers jours, mit tout son temps à la disposition de la cité. Grâce à lui, la ville de Croix fut ravitaillée d'une façon inespérée et elle ne connut pas des jours désespérants. C'est ainsi que Croix fut maintes fois citée comme exemple dans les communes de la région.

M. Priau répondit en quelques mots aux aimables paroles de M. Carpentier. Après avoir insisté sur la nécessité absolue d'une collaboration complète entre l'administration et le personnel, M. Priau assura ses auditeurs de la bienveillance de l'administration à leur égard et les remercia de leur dévouement total dans le passé. Grâce à la bonne entente et au travail de chacun, les habitants de Croix souffriront moins dans les jours sombres de cette année qui vient de commencer.

Les réclamations relatives au ravitaillement

La mairie nous communique :

M. le maire reçoit tous les jours des lettres collectives et des visites émanant de Croixiens mécontents de la manière dont est pratiqué le ravitaillement.

L'administration municipale ne peut que constater son impuissance à leur donner satisfaction.

Comme le ravitaillement est assuré maintenant par des services départementaux, M. le maire invite donc ses administrés à lui épargner la lecture de faits qu'il connaît aussi bien qu'eux et dont il n'est pas responsable.

LE PAIEMENT DES SECOURS AUX CHOMEURS inscrits au fonds municipal de chômage sera effectué le mercredi 8, à la salle des fêtes, grand'place à Croix, dans l'ordre suivant:

Mercredi 8, à 9 h., du N° 1 à 1.350; à 10 h., du N° 1.351 à 2.500; à 11 h., du N° 2.501 à 3.200.

Mercredi 8, à 14 h., du N° 3.301 à 4.350; à 15 h., du N° 4.351 à 5.000; à 16 h., du N° 5.001 à 5.550; à 17 h., du N° 5.551 à la fin.

AVIS aux TRAVAILLEURS LOURDS — Les travailleurs lourds ayant obtenu de leurs employeurs la feuille de ravitaillement supplémentaire (pain, viande et matière grasse) sont tenus de présenter cette feuille au service de ravitaillement de la mairie, au rez-de-chaussée, pour être revêtue du cachet de la mairie de Croix.

Ce n'est qu'à cette condition que les commerçants pourront accepter valablement ces feuilles.

WASQUEHAL

UN ACTE DE PROBITÉ. — Mme Jeanne Wiart, demeurant 38, rue Sadi-Carnot, avait égaré l'enveloppe contenant le produit de sa semaine Heureusement, le salaire de cette ouvrière fut trouvé par M. Théodore Marissal, secrétaire trésorier de la « Mutuelle du Breuiog » qui s'empressa de remettre l'enveloppe entre les mains de M. Tourbois, brigadier de police, lequel en fit la restitution à la jeune orpheline.

Toutes nos félicitations.

ASSOCIATION SPORTIVE WASQUEHALENNE. — Mardi 7 janvier, à 19 h., réunion des équipiers de l'équipe B au siège 51, rue Delerue. Pour les « Minimes » séances de culture physique les jeudis et vendredis à 18 h. Les nouvelles inscriptions sont reçues au local rue Delerue le mardi et le jeudi à partir de 18 h.

HARMONIE JEAN-BAPTISTE LEPERS. — Mercredi 8 et jeudi 9, à 18 h., cours gratuits de solfège et d'instruments au siège, 17, rue Jean-Macé, où l'on peut présenter les nouveaux élèves aux professeurs chargés de ces cours.

A LA RECETTE MUNICIPALE. — A partir de ce mois, le paiement des allocations aux vieillards, infirmes et incurables, à la Recette municipale, 12, rue Ferrer, se fera en deux séries, le deuxième mercredi (mercredi 8), de 9 h. à 11 h. 30 pour les cartes N°s 1 à 250 et le deuxième jeudi (jeudi 9) aux mêmes heures, pour les numéros 251 à la fin.

Le paiement des allocations aux femmes en couches, des primes d'allaitement maternel et des primes à la natalité, aura lieu, comme par le passé, le second jeudi de chaque mois dans la matinée.

AU BUREAU DE PLACEMENT. — On sait que le bureau municipal de placement et de chômage vient d'être transféré 16, rue des Lilas (quartier Pharos). Le bureau de chômage est ouvert tous les matins de 9 h. à midi, sauf le vendredi, jour de paiement. Le bureau de placement est ouvert chaque jour de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., excepté le samedi dont la fermeture est fixée à 16 h.

WATTRELOS

L'inscription des commandes de charbon

L'inscription se poursuivra comme suit:

SECTEUR n° 1, à la cantine scolaire de l'école du Tuquet, rue de Boulogne, de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30:

Le lundi 6 janvier, pour les rues du Mont-à-Leux, Victor-Hugo, Sapin-Vert (du 132, compris caserne des Douanes), du Damier, Alf.-Delecourt, des Ecoles, du Sapin-Vert (de la place au cimetière), carrière Petit Moulin, Sentier de la Martinoire.

Le mardi 7 janvier, pour la Cité Amédée-Prouvost, rue du Maréchal-Lyautey, sentier Houset, Calvaire Nuttin, place Saint-Vincent-de-Paul, rue de Toul, Cité Jacques-Edouard, rue du Sapin-Vert (166 au cimetière, plus rangées Delecroix et Duquesnoy), rue du Syndicat, Cité Condorcet, rue du Petit Tournai (impairs, 1 à 125), sentier de la Clef des Champs.

SECTEUR n° 2, à la salle Deltour, rue Roger-Salengro.

Le mardi 7 janvier, pour les rues Hélène, Martine, Cyprienne, Blanche, Paule, du Ries, du Petit Tournai (numéros 130 à 176), Maisons Lequain, rues des Ballons (numéros 2 à 258 et 147 à 279), Impasse Segard, rues Castel Desmulliez, des Dames, hameau du Breuil, rues de Verdun, Jean-Castel, du Breuil, des Lys, des Fleurs (numéros 60 à 90), impasse Vandendriessche, rues de Mouscron (numéros 105 à 219), du 11-Novembre, Jean-Jaurès (numéros 1 à 61), des Prés, Emile-Basly, de l'Abattoir (impaires), de la Gare, Denis-Pollet.

Le mercredi 8 janvier, pour les rues des Ballons (numéros 1 à 41 et 105 à 143, et maisons Renard), des Roses, du Verger, de Thionville, ruelle Jonville, rue des Fleurs (numéros 1 à 87), rue Saint-Vincent-de-Paul (numéros 6 à 116), Maisons Delcroix, Maisons Boutelet, rangée Moutarde, sentier Belle Promenade, rues Royale, du Sapin-Vert (numéros 2 à 110), rangées Lepers, Hennion, Lefebvre, Prouvost et Vandorpe, rues Hangouart, Haugedé, Henri-Briffaut, (numéros 2 à 58), Petit Tournai (numéros 44 à 130), des Champs (impairs), maisons Delcroix et Boulet.

Le prix du charbon est fixé à 30 fr. 25 les 100 kilos.

CONTRIBUTIONS DIRECTES. — Les contribuables sont informés qu'à compter du mercredi 8 le contrôleur des contributions directes les recevra à la mairie, de 14 h. 30 à 17 h., et cela chaque semaine.

Le contrôleur reçoit en outre à son bureau, 17 bis, Grande-rue à Roubaix, les mercredis et vendredis matin, de 9 h. à midi.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Mardi 7, au Bureau de bienfaisance, 1 bis, rue Jean-Jaurès, distribution de bons de pain et de charbon aux indigents (non chômeurs) inscrits: de 9 h. à 11 h., N° 1 à 400; de 14 h. à 16 h., N° 401 et plus.

Se munir de la carte rose. Aucune inscription nouvelle ne sera prise ce jour-là.

Les bons de charbon délivrés par le Bureau de bienfaisance devront être présentés par les indigents lors de l'inscription des commandes de charbon.

DISPENSAIRE ANTITUBERCULEUX (rue des Prés). — Les prochaines séances de consultations auront lieu le jeudi 9 janvier, à 14 h.: docteur Beuwin. — L'infirmière tiendra une permanence le même jour de 9 h. à 12 h.

TOURCOING

Pour sauvegarder l'avenir de la natation française

III

Le glorieux passé d'un grand club sportif

(Ph. J. de Rx).

L'équipe réserve des E.N.T., champion du Nord en 1932

Désormais, tous les enfants de France apprendront à nager suivant la méthode qu'il y a treize ans Paul Beulque mettait au point dans notre Ecole municipale de natation. Méthode dont nous avons, dans notre précédent article, montré toute l'excellence et qui trouve sa consécration dans le glorieux passé sportif de notre grand club local : les « Enfants de Neptune ».

C'est parce que l'esprit de cohésion dont nous parlait Paul Beulque animait les « Enfants de Neptune » qu'ils ont toujours tenu haut et fier le renom sportif de notre ville. Nous n'avons pas l'intention de nous étendre sur l'histoire de notre grand club local. Il n'est pas un Tourquennois qui n'ait entendu parler de Lehu, aux temps déjà lointains où celui-ci rapportait à Tourcoing les premiers titres nationaux. Comme les mouquetaires d'Alexandre Dumas, Paul Beulque reconnaissait un jour que les « Enfants de Neptune » ont bon cœur et mauvais caractère.

Mais oui ! Pour nager, il faut avoir le cœur bien accroché et pour remporter des succès, il faut qu'il soit solide. Et, quant à leur mauvais caractère, il suffit d'interroger tous les adversaires avec lesquels nos équipiers tourquennois eurent l'occasion de s'expliquer, depuis ce 18 juillet 1904, où les E.N.T. se produisirent pour la première fois à la fête inaugurale de l'établissement de bains. A vrai dire, leurs coups d'épée n'ont pas été des coups d'épée dans l'eau et nous ne pensons pas que ceux qui se mesurèrent avec eux aient toujours gardé un sourire serein.

Pourquoi compter leurs succès ? Champions de France de water-polo depuis 1909 et cela presque sans interruption, les Enfants de Neptune n'ont cessé d'ajouter à leur brillant palmarès les plus glorieuses victoires dont la plus belle fut celle qu'ils remportèrent aux Olympiades de 1924. Grâce à eux, la France a vu pour la première fois son drapeau flotter sur le Stade international de Colombes.

Que pourrait-on ajouter qui augmente leur gloire ? Ce brillant résultat est le couronnement naturel d'un entraînement méthodique. Faut-il, dès lors, s'étonner que, lorsqu'il lui fallut s'arrêter sur le choix d'une méthode officielle qui assurerait à notre pays un enseignement capable de sauvegarder l'avenir de la natation française, le Gouvernement se soit prononcé pour la méthode mise en honneur à Tourcoing.

Et, puisque notre chronique de ce jour est consacrée à l'éloge du passé des « Enfants de Neptune », nous ne saurions l'achever sans rendre un hommage tout particulier au meilleur d'entre eux.

Rentrant d'un voyage aux Etats-Unis d'Amérique, il y a deux ans, M. Jacques Masurel, adjoint au maire, nous disait :

« J'ai un jour déclaré là-bas que j'étais de Tourcoing, et on m'a répondu : Alors vous connaissez Henri Padou ? ».

Qui ne connaît Henri Padou, le porte-drapeau de la natation sportive française. Les Padou, les Delberghe, les Dujardin, les Deborgie, les Desmettre, les Vanzeveren, les Casteur, sont de la même lignée. Tous appartiennent au glorieux passé de notre grand club tourquennois, et c'est parce qu'ils furent dociles à leur manager Paul Beulque, leur maître et leur chef, qu'ils ont porté partout le nom de Tourcoing.

Il est opportun de rappeler ces choses. Elles font partie de notre patrimoine, non plus seulement local, mais national. Et, pour peu que les cadets ressemblent à leurs aînés, nous pouvons garder en notre cœur la douce espérance qu'il y aura encore de beaux jours pour la France.

(Pour suivre : Avec les cadets de Paul Beulque).

L. C.

LUNDI 6 JANVIER

Hôtel de Ville : ouvert de 9 h. à midi et de 14 h. à 17 h.

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Bains: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 18 h.

Bibliothèque communale: de 14 h. à 17 h. 30.

Bibliothèque populaire: de 9 h. à 11 h. 30.

Consulat belge: de 8 h. à 13 h.

Marché du Centre: de 8 h. à 13 h.

Famille du soldat tourquennois: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Nos jardiniers tourquennois réclament des plants de pommes de terre

Le Gouvernement, dans sa sagesse, a attribué une prime de cent cinquante francs à ceux qui cultiveraient un jardin potager d'une surface d'au moins deux cents mètres carrés.

Ce n'est pas chez nous, où l'ouvrier tient tant à son petit coin de terre, qu'une promesse de ce genre était nécessaire pour encourager les jardiniers. Mais, puisque promesse il y a, nos concitoyens tiennent à en profiter et la société des jardins ouvriers a été assez heureuse de pouvoir distribuer un certain nombre de jardins qui feront la saison prochaine le bonheur de ceux qui les cultiveront.

A ce sujet, l'un de nos lecteurs nous signale que les dirigeants de la Société du Coin de terre conseillent à leurs membres de planter des pommes de terre hâtives, dont la récolte en juillet laisse le terrain libre pour une seconde culture. L'idée est excellente, nous écrit-on, mais où trouver des plants de pommes de terre ?

Peut-être que la municipalité tourquennoise, toujours soucieuse du bien-être de la population, pourrait intervenir dans l'étude de cette question, afin de lui donner une heureuse solution. Qui remplirait de joie tous nos jardiniers et avec eux leurs familles. Nous lui soumettons le désir de nos concitoyens.

COOPÉRATIVE « L'ESPÉRANCE ». Vins et Liqueurs. — Les actionnaires sont priés de remettre au bureau avant le 12 janvier, les tickets délivrés par le magasin de détail pour les achats effectués du 1er janvier au 19 mai 1940. 60071d

La statistique annuelle des sapeurs-pompiers

Durant l'année écoulée, les sapeurs-pompiers ont effectué 78 sorties de secours, dont 6 pour des feux d'usines ; 15 pour des feux de cheminée ; 4 pour diverses explosions dans des établissements industriels, et le reste pour des incendies divers ou des faits d'importance secondaire, où cependant la présence de ce corps d'élite est toujours jugée indispensable. Au total, la caserne a reçu 91 appels.

Pour l'ensemble des dégâts de tous genres où sont intervenus nos pompiers, les dommages sont évalués à 1.286.000 fr., dont 210.000 pour les communes de la région qui ont fait appel au concours des sapeurs de Tourcoing, principalement Quesnoy-sur-Deûle, Roubaix, Ronoq et Mouvaux.

Mais ce n'est là qu'un aspect des innombrables services que rendent les soldats du feu. On ne compte pas moins de cinq cas où ils furent appelés à donner leur sang pour opérer la transfusion dans des cas où la vie de personnes était en danger.

Certes, si l'on tient compte du temps assez long durant lequel les usines ont été réduites au silence en attendant la réorganisation de notre activité industrielle, on s'aperçoit que les sapeurs ont été mis à l'œuvre presque aussi souvent que les années précédentes, bien que les dommages résultant des sinistres soient réduits de plusieurs millions, durant la même période.

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

SECTEUR N° 1, au bureau du Consortium charbonnier, 3, rue Carnot :

Le lundi 6 janvier, de 8 h. à 12 h. pour les rues Miss Cavell, Motte, du Moulin-Fagot, N°s 1 à 55 et 2 à 74; Nationale, N°s 2 à 112 et 1 à 103; de 14 h. à 17 h. 30 pour les rues Nicot, du Nord, place Notre-Dame, rues Pasteur et Paul-Doumer.

Le mardi 7 janvier, de 8 h. à 12 h. pour la rue des Poutrains, place de la République, rues St-Henri, du Printemps, Ste-Barbe et St-Jacques; de 14 h. à 17 h. 30 pour les rues Thiers, Turenne, place V.-Hasebrouck, rues de Tournai, des Ursulines, de Wailly et Verte.

Le prix du charbon est fixé à 30 fr. 60 les 100 kilos.

WASQUEHAL

Les colis pour nos prisonniers peuvent être déposés à l'usine Hannart

Les familles des militaires prisonniers sont informées que les colis d'un à cinq kilos, destinés aux prisonniers internés en Allemagne, peuvent de nouveau être déposés au Corps des sapeurs-pompiers, usine Hannart, rue de Fiers, qui se chargera de leur acheminement vers les divers camps de prisonniers. Cet avis concerne les prisonniers de Wasquehal et de Fiers.

L'inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra dans l'ordre ci-après à la salle des fêtes du Centre :

SECTEUR N° 5, le 7 janvier pour : rue de Roubaix, chemin de la Planche-au-Ries, rues des Ecoles, Turgot, Coli, Guynemer, cité Laboricuse, rue Voltaire (de la rue Louise-Michel au pont du Triest), cité Union, rues Guilbaud, Abbé-Lemire, rues du Pont, Christophe-Colomb, cité Avenir, rues Alex.-Ribot, Costes, Nadaud, avenue Clemenceau.

SECTEUR N° 6, le 8 janvier pour : rue de Tourcoing, sentier des Briques, cité de la Renaissance, rue Clémentine-Durieux, sentier de l'Allumette, quai des Canotiers, rues des Fleurs, Colmar, de la Scierie, Aristide-Briand, des Champs, Alex.-Dubois, Jacquard, sentier du Canal, rues Clément-Béthune, de Mulhouse.

SECTEUR N° 7, le 9 janvier pour : rue Louise-Michel, quai des Alliés, avenue Liautey, rues Lafontaine, Bugeaud, Guillaume, Voltaire (au-dessus du pont du Triet, partir N° 55 et N° 4), Ch.-Delescluse, Jean-Jaurès, Lamartine, Carpeaux, Philippe-Lebon, Watteau, cité Motte, rues de Mouvaux, Rose-Bonheur, de Favreul, cour Lepers, chemin des Serres Tries (Capreau et Centre), rues Cocheteux, A. Testelin.

HEM

Une réunion du Conseil municipal

Les membres du Conseil municipal se réuniront à la mairie, le mardi 7 janvier, à 16 h., sous la présidence de M. Jules Delesalle, maire. A l'ordre du jour: vote du budget.

LE RECOUVREMENT DES IMPOTS. — Le percepteur se tiendra à la mairie (1er étage), le mercredi 8, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 15 h., pour recevoir les contributions.

PASSAGE DU CONTROLEUR DES CONTRIBUTIONS à la mairie (1er étage), le jeudi 9, de 14 h. 30 à 16 h. 30.

Les commerçants ayant interrompu leur exploitation ou y ayant apporté des modifications sont priés de lui rendre visite, pour la mise au point de leur patente.

FLERS-LEZ-LILLE

AVIS AUX CHOMEURS COMPLETS ET PARTIELS. — Les chômeurs complets et partiels sont informés que, dorénavant, le pointage aura lieu chaque semaine aux jours et heures ci-après : le lundi, à 11 h.; le mercredi, à 14 h., et le samedi, à 9 h.

Toute absence au pointage, non motivée, entraînera pour son auteur des sanctions prévues par les instructions préfectorales.

BAISIEUX

AUX POSSESSEURS DE DÉTAIL. — Tous les possesseurs de détail sont informés qu'à partir du 1er janvier, tout abatage est interdit dans la commune, tant dans les tueries des bouchers que chez les particuliers.

Exception est faite pour les porcs qui pourront encore être abattus pour la consommation familiale sous certaines conditions.

Avant tout abatage, les intéressés doivent se renseigner à la mairie

L'INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON aura lieu le mardi 7 janvier à la mairie.

Le ticket N° 5 représente une quantité de 100 kilos.

Le prix du charbon est fixé à 38 fr. 10 les 100 kilos.

TEMPLEUVE

Un habitant de Templeuve est victime d'un vol de vélo à Lille

M. Arthur Pottier, domicilié à Templeuve, rue Boname, a été victime du vol de sa bicyclette alors qu'il se trouvait en gare de Lille, entre 18 h. 30 et 19 h. 30.

M. Pottier, qui a subi un préjudice de 500 fr., a porté plainte.

Mots croisés

Problème du 5 janvier 1941

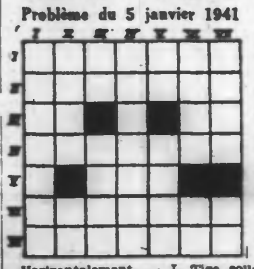

Horizontalement. — I. Tige souterraine. — II. Il est souvent bon d'en avoir, mais pas de les avoir toutes. — III. Lettre grecque; qui n'a pas donné de gain aux décorateurs. — IV. David en a beaucoup composé. — V. Qui n'est pas pour les gens pudibonds. — VI. A donné sa quote-part pour orner une place parisienne. — VII. Il aime le beau.

Verticalement. — I. Ne permit pas d'oublier. — II. Vieille porte; conjonction. — III. Evite une répétition; il est souvent très chaud. — IV. Les convives russes en font grande consommation. — V. Vieille langue; on n'y est servi que si l'on a du galon. — VI. Conduit; phonétiquement se dépouiller. — VII. Dieu; note.

Solution du 4 janvier

S	O	U	P	A	P	E
E	T	R	E		E	L
C	A		N	A	G	E
O	L	L	A	I	R	E
U	G	A	L	D	E	
R	I		E	E		U
S	E	N	S	E	E	S

MOUVAUX

La Caisse d'épargne reprendra ses opérations le 12 janvier

La succursale de la Caisse d'épargne de Tourcoing qui avait été fermée en septembre 1939, par suite de la mobilisation du sous-caissier et de quelques administrateurs, va bientôt reprendre ses opérations.

Dans sa dernière réunion, le conseil d'administration a décidé d'ouvrir la succursale le dimanche 12 janvier.

Les séances auront lieu, comme précédemment dans une salle du premier étage de l'hôtel de ville.

Les déposants pourront y effectuer toutes opérations. Le taux d'intérêt est fixé à 3 % pour l'année 1941.

MARCQ-EN-BARŒUL

Beaucoup plus de décès que de naissances en 1940

Au cours de l'année 1940, les bureaux de l'état civil ont enregistré : 175 naissances, 11 reconnaissances, 5 légitimations, 68 mariages, 306 décès dont 54 transcriptions.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

LES FUNÉRAILLES DE SŒUR LAURE-MARIE directrice de l'école libre de filles

Les funérailles solennelles de sœur Laure-Marie, directrice de l'école libre de filles, ont été célébrées samedi, à 10 h., en l'église Saint-Quirin, au milieu d'un grand concours de la population neuvilloise, qui avait tenu à rendre un suprême hommage à celle qui avait consacré toute sa vie à l'éducation des enfants du peuple.

La levée du corps fut faite à l'école libre par M. l'abbé Loridant, curé de la paroisse, entouré de MM. les abbés Planque, vicaire, et Wagnon, curé nommé de la paroisse Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus.

La bière, recouverte du chapelet de la défunte, était entourée de quatre religieuses, filles de l'Enfant-Jésus, originaires de Neuville, et anciennes élèves de sœur Laure-Marie.

Le deuil était conduit par les sœurs Sainte-Elisabeth et Saint-Edouard, et la famille spirituelle de la défunte, représentée par des délégations des communautés de Lille, Roubaix, Wattrelos et du Tuquet.

Les élèves de l'école libre de filles suivaient ensuite, portant chacune un superbe lys blanc en leurs mains et la tête recouverte d'un voile blanc. Puis venaient les membres de la Sainte-Enfance et la Congrégation des Enfants de Marie avec leurs bannières les membres des confréries et des œuvres de la parois